

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Face à la sécheresse la commune s'organise pour s'approvisionner en eau potable

Eau non potable à partir du 5 août 2022 à 8 heures et jusqu'à nouvel ordre.

Au vu de l'état de sécheresse actuel et après une surveillance étroite des réseaux ces dernières semaines, la commune de Ventron doit se résoudre à faire appel à un approvisionnement en eau extérieur. Cette eau, en provenance de La Bresse, sera acheminée vers les réservoirs par camions citernes, dès le 5 août 2022 au matin et sera rendue non potable du fait du transport. Il sera cependant possible de la rendre consommable en la faisant bouillir durant 5 minutes.

L'eau prélevée pour alimenter la Commune de Ventron provient du réseau de Vologne. Ce dernier est alimenté par la nappe d'accompagnement de la Moselotte « nappe des Planches ». Le niveau de la nappe étant constant toute l'année, le débit de prélèvement est donc fixe, et bridé par le diamètre de la canalisation d'adduction. Le Volume journalier de prélèvement est de 840m³/J

A l'heure actuel, les volumes distribués sont moins importants qu'en période hivernal (600m³/J en été contre 800m³/J en pic hivernal)

Le volume d'eau de marge repartant au trop-plein habituellement (et qui ne peut pas être stocké) bénéficiera donc à la commune de Ventron tant que la situation le permettra. En cas de manque d'eau sur la commune de la Bresse, ce dépannage pourrait être stoppé.

En effet, malgré les 7 réseaux de la Bresse interconnectables, certains sont déjà en tension : Le réseau de la Roche étant totalement à sec depuis un mois, il est déjà réalimenté en totalité par le réseau de Vologne.

La vallée de Vologne avec ces 4 réseaux parvient tous juste à l'équilibre en ce moment même. Des interconnexions entre les réseaux de la Lande, Belle-Hutte, le Nol et le Sacerlet permettent de réalimenter des secteurs en déficit.

Les autres réseaux Bressaud restent donc sous étroite surveillance. Des jaugeages sont effectués toutes les semaines au niveau des apports en eau. La télésurveillance de 22 sites sur le réseau permet de surveiller les surconsommations d'eau anormales et de prévenir l'agent d'astreinte en cas de niveau bas sur un réservoir.

Face à cette situation et afin d'économiser la ressource en eau dans les prochaines semaines, la commune appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour réduire la consommation d'eau.

Pour rendre l'eau potable
Consommable faite bouillir
l'eau



Cela suffit à rendre l'eau
potable



Le Maire,
B. VANSON